



APPELS À PROJETS

Appel à labellisation et à renouvellement de labellisation d'instituts Carnot.

Appel à projets lancé par l'ANR associé au Réseau transnational de Centres d'Excellence sur les Maladies Neurodégénératives et clos le 16 septembre 2019 à 13 H 30, heure de Paris.

Mis en ligne le 21 juin 2019

Objectif

- > Favoriser la conduite de travaux de recherche menés par des laboratoires publics avec des acteurs socio-économiques, en particulier des entreprises, afin d'augmenter l'impact économique de la recherche publique.

Le Label Carnot

- > Attribué par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation sur proposition de l'Agence Nationale de la Recherche, à des établissements publics de recherche en France qui s'engagent à développer des partenariats de recherche public-privé,
- > Permet d'obtenir un financement destiné à encourager et à soutenir le développement de l'activité contractuelle dans le cadre de projets de R&D bilatéraux, quels que soient la taille de l'entreprise ou son secteur d'activité.

Les grands principes

- > Souplesse de fonctionnement,
- > Professionnalisation d'une relation durable entre les laboratoires publics et les acteurs socio-économiques,
- > Ressourcement scientifique, indispensable vecteur de l'avance technologique et de la compétitivité des entreprises.

Modalités de participation

- > Les nouvelles candidatures ou demandes de renouvellement proposées doivent être soumises [par voie électronique](#) impérativement avant le 16 septembre 2019 à 13 H 30, heure de Paris.



Publication des résultats attendue pour décembre 2019.

@ CONTACTS

